



### *Situation*

Les réponses au questionnaire envoyé à 31 municipalités du territoire au printemps 2011 ont permis d'apprendre que plusieurs d'entre-elles n'ont pas d'accès publics aux plans d'eau.

De plus, lors des consultations publiques tenues à l'automne 2011, les avis des participants étaient partagés sur le nombre d'accès sécuritaires disponibles. On mentionnait également qu'il serait intéressant de prendre des mesures nécessaires pour contrôler ces accès afin de préserver l'intégrité des lieux publics.

### *Initiatives entreprises connues à ce jour pour améliorer les accès publics aux plans d'eau*

- Travaux de réparation du quai de Kamouraska actuellement en cours.
- Aménagement du Parc riverain de Notre-Dame-du-Portage.
- Présence d'un réseau d'Halte marine dont les « stations mers » sont sur le territoire (La Pocatière, Rivière-du-Loup, L'Isle-Verte).
- Entretien des sites en érosion au Parc de la Pointe de Rivière-du-Loup.
- Mise en place du Parc côtier Kiskotuk.
- Aménagement du parc du Petit aboiteau à Kamouraska.
- Nettoyage annuel des berges du fleuve dans plusieurs municipalités côtières du territoire.

### *Les pistes d'action*

- Contrôler les accès aux lacs qui présentent des signes d'**eutrophisation** accélérés.
- Limiter les accès aux cours d'eau qui présentent des signes de dégradation (bande riveraine, qualité de l'eau, etc.).
- Effectuer un inventaire des accès publics connus et potentiels.
- Mise en valeur des sites publics existants.

